

## **Participation du gouvernement fédéral à l'enseignement supérieur**

première à Calgary en 1946 et la seconde à Regina en 1961. En 1966, le campus de Calgary est devenu l'Université non confessionnelle, mixte et provinciale de Calgary puis, en 1974, la filiale de l'Université de la Saskatchewan établie à Regina a coupé ses liens avec la maison mère et est devenue l'Université de Regina, établissement provincial, non confessionnel et mixte.

Par ailleurs, une loi adoptée en 1908 allait amener l'ouverture de l'Université de la Colombie-Britannique en 1915. Avant cette date, l'enseignement de niveau collégial en Colombie-Britannique était surtout dispensé par des établissements affiliés à l'Université McGill et à l'Université de Toronto. Jusqu'en 1963, l'Université de la Colombie-Britannique était la seule institution de haut savoir de la province. Cette année-là, les Collèges Notre-Dame et Victoria sont devenus l'Université Notre-Dame de Nelson et l'Université de Victoria. Une quatrième université, Simon Fraser, a reçu ses premiers étudiants en 1965. En 1977, Notre-Dame a cessé d'exister en tant qu'université.

### *(1) Financement des universités*

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 qui créait et définissait les grandes lignes de l'État fédéral canadien, a accordé aux provinces la compétence en matière d'éducation. Toutefois, dès 1876, le gouvernement fédéral a commencé à s'occuper directement d'enseignement supérieur, en créant le Collège militaire royal de Kingston.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, conscient de son devoir à l'égard des universités qui entre 1945 et 1947, ont vu leurs effectifs doubler en raison du retour des anciens combattants, le gouvernement fédéral leur a accordé des subventions directes pour la première fois. En 1951, par suite de la recommandation d'une commission royale sur les arts, les lettres et les sciences, le gouvernement fédéral a versé aux provinces la somme de 50 cents par habitant, à titre d'appui aux universités. Cette subvention proportionnelle à la population est passée à \$1 en 1957, à \$1,50 en 1960, à \$2 en 1962 et à \$5 en 1966.

En 1966, le gouvernement fédéral a interrompu ses subventions directes aux universités, à l'exception du soutien versé au Collège militaire royal et de l'aide en faveur de la recherche. En échange, les pouvoirs de taxation des provinces ont été accrus aux dépens du gouvernement fédéral, et celles-ci ont reçu l'assurance que des suppléments représentant 50 p. cent du